

Réunion du 10 Avril 2025 - 18h30

Ordre du Jour :

- Approbation du PV de la séance du 13 février 2025 ;
- Désignation du secrétaire de séance ;
- Organisation du Vide-Grenier du 4 mai 2025 ;
- Organisation des « Terrasses de Dracy » ;
- Carte « Avantages Jeunes »
- Date de remise des calculatrices aux CM2 et baptêmes de l'air ;
- Informations du Président ;
- Date prochaine réunion.

Présents : Olivier GROSJEAN – Dominique PETITJEAN – Martial BEUGNET – Marie-Claude PALMACE – Jean-Bernard TUETÉY – Christian WAGENER – Marie-Noëlle HOCQUET – Michel BERNARD – Céline MICHARD (arrivée à 18h40) – Jean-Claude WURTZ – Annie LEGRAND (arrivée à 18h40).

Excusées ayant donné procuration :

Josiane CARMINATI-LUCAS procuration à Olivier GROSJEAN

Nathalie SCHOUMACHER procuration à Marie-Claude PALMACE

Absente : Mireille MENAND

Excusé : Denis VIGIER

Secrétaire de séance : Christian WAGENER

Le Président certifie :

- Que la convocation du Conseil d'Administration du C.C.A.S. a été faite le 2 avril 2025 ;
- Que le nombre d'administrateurs en exercice est de 15.

APPROBATION DU PV DU C.C.A.S. DU JEUDI 13 FÉVRIER 2025

Le Président invite les administrateurs à formuler des remarques sur la rédaction du procès-verbal de la réunion du jeudi 13 février 2025. En l'absence d'observations, le C.C.A.S. approuve ce dernier à l'unanimité.

ORGANISATION DU VIDE-GRENIER DU 4 MAI 2025

Suite à la communication faite sur cette manifestation par le biais du Dracy Infos (mi-mars), sur « *PanneauPocket* », les inscriptions sont relativement timides (**12 inscrits au 10 avril 2025**). Les Dracysiens ont **jusqu'au 26 avril pour faire parvenir leur coupon réponse**.

Comme l'année dernière, un plan localisant les différents exposants dracysiens, répartis sur l'ensemble de la commune, sera élaboré au fur et à mesure des inscriptions. Il sera imprimé puis diffusé aux visiteurs le dimanche matin (Rue du Buet, Le Clos, Rue de Givry et sur le parvis de la Mairie...).

Afin que cette manifestation puisse rencontrer le même succès que les précédentes éditions, il est important de relayer l'information le plus largement possible. Ainsi, la communication autour de cet évènement se fera en multipliant et diversifiant les supports, à savoir :

- Les panneaux lumineux communaux ;
- Le panneau d'affichage libre du parking de la salle polyvalente ;
- L'application « *PanneauPocket* » ;
- Le site internet communal ;
- Le site spécialisé « *Vide-greniers.org* » ;
- Le journal de Saône-et-Loire (dans l'édition numérique « *Sortir* ») ;
- La banderole installée à l'entrée de la commune à l'intersection de la Route d'Autun et de la Rue du Pressoir ;
- L'envoi de l'affiche à toutes les communes-membres du Grand Chalon ;
- La pose d'affiches (A4/A3) chez les commerçants, sur le rond-point de la Côte Chalonnaise dix jours environ avant l'évènement...

ORGANISATION DES « TERRASSES DE DRACY »

Les groupes retenus :

- 6 juin : LES NOTAL'R (600 € + 100 € de frais kilométriques) ;
- 13 juin : ONYX (1 100 €) ;

La restauration rapide sera assurée par « C'EST DANS LA BOÎTE », gérée par deux jeunes dracyens les deux soirées.

Comme les précédentes éditions, une attention particulière sera portée sur la question de la gestion des déchets au cours de ces soirées. Pour cela, les services du Grand Chalon ont déjà été contactés afin que nous puissions bénéficier du « *kit manifestation* ».

Un projet d'affiche a été créé et soumis au Conseil d'Administration. Après quelques modifications, toutes les informations relatives à ces animations musicales seront relayées dans le Dracy Infos du mois de mai, sur notre site internet, par voie d'affichage, sur nos panneaux lumineux ...

Monsieur le Président informe que la Commune s'est porté acquéreur d'un nouveau parquet (11 250 € T.T.C. pour 58 m² de piste de dance, plancher en contreplaqué WBP) et a également acheté une nouvelle guirlande de type « *ginguette* » pour faire les contre-allées.

CARTE « AVANTAGES JEUNES »

L'antenne dijonnaise du Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) Bourgogne-Franche-Comté diffuse depuis plusieurs années auprès des adolescents et des jeunes adultes une documentation au plus près de leurs préoccupations : études, emploi, formation professionnelle continue, santé, logement, loisirs, sports, vacances...

Monsieur le Président du C.C.A.S. rappelle donc que c'est dans cette optique qu'il avait été créé une carte « *avantages jeunes* » par le Conseil Régional pour les moins de 30 ans qui leur permet d'avoir des réductions sur des activités sportives, des sorties culturelles, des articles de librairie, des loisirs... Depuis 2024, le MÉGARAMA de Chalon-sur-Saône, des réductions sur un spectacle organisé par La Péniche, pour les activités dans des parcs de loisirs locaux, l'organisation de nombreux concours pour gagner des places de cinéma ou pour voir des matchs de l'Elan feront partie des avantages qui seront proposés aux adolescents. Cumulés, ce sont plus de 3 400 avantages qui seront proposés partout en Bourgogne Franche-Comté.

Chaque collectivité peut, si elle le souhaite, adhérer à ce dispositif cette année moyennant un coût de **9 € par jeune**.

Le C.C.A.S. dracysien s'est déjà inscrit à plusieurs reprises dans celui-ci :

- édition 2019 : 33 dracysiens nés entre 2001 et 2008 se sont inscrits ;
- édition 2020 : 24 dracysiens nés entre 2002 et 2009 se sont inscrits ;
- édition 2021 : 23 dracysiens nés entre 2003 et 2010 se sont inscrits ;
- édition 2022 : 21 dracysiens nés entre 2004 et 2011 se sont inscrits ;
- édition 2023 : 15 dracysiens nés entre 2005 et 2012 se sont inscrits ;
- édition 2024 : 5 dracysiens nés entre 2006 et 2013 se sont inscrits.

Pour la septième année consécutive, il a alors été décidé à l'unanimité de reconduire cette carte qui sera proposée aux jeunes dracysiens (nés entre 2007 et 2014). L'information sera relayée dans le Dracy Info **du mois de mai** avec une communication légèrement différente. Le coupon réponse sera à remettre en mairie **avant le 8 juillet 2025**. En fonction du bilan, les membres du C.C.A.S. décideront de la reconduction ou non de ce dispositif à destination des jeunes dracysiens.

DATE DE REMISE DES CALCULATRICES AUX CM2 ET BAPTÊMES DE L'AIR

Comme les années précédentes, une calculatrice « *spéciale 6^{ème}* » sera offerte aux élèves avec un baptême de l'air qui aura lieu le 21 juin dans la matinée entre 9h et 12h. Une session de report a également été programmée en cas de mauvais temps (le 6 juillet). Les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. disponibles à cette date seront les bienvenus.

La date de remise est alors fixée **au 10 juin à 16 h 45** sur le parvis de la Mairie ou bien dans la Salle du Conseil en cas de mauvais temps.

Pour l'année scolaire 2024/2025, 16 élèves seront concernés.

INFORMATION DU PRÉSIDENT :

- **Remerciements pour l'attribution d'une subvention de la bibliothèque.**

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Le 26 juin 2025 à 18h30.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 25.

Le Secrétaire
Christian WAGENER



Le Président du C.C.A.S.,
Olivier GROSJEAN

